



### PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)

Sous-Bassin Hydrographique de la HAINE

**P.A.S.H. REALISÉ PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREÉS CONCERNÉS :**

- Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Études Techniques et Économiques - Région de Charleroi-Thulin
- Intercommunale de Développement Économique et d'Aménagement du territoire de la région de Mons-Borinage-Centre
- Intercommunale de Propriété publique de la Région du Hainaut occidental

**PASH DRESSÉ PAR :** La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

**VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À L'ARRÊTE DU GOUVERNEMENT WALLON DOPTANT LE PASH DE LA HAINE**  
Namur, le 22 DEC. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme  
Le Ministre-Président

Benoît LUTGEN Elio Di Rupo

#### Informations gérées par la S.P.G.E. :

##### RÉGIMES D'ASSAINISSEMENT

**Assainissement collectif, précisé selon les affectations au POS (\*)**

de 2.000 EH et plus (Ia)  
habitat ou équipements communautaires

de moins de 2.000 EH (Ib)  
habitat ou équipements communautaires

**Assainissement autonome**

**Assainissement autonome (II) :**  
habitat ou équipements communautaires

**Assainissement autonome communal (Iib) :**  
habitat ou équipements communautaires

**Assainissement transitoire (III)**  
habitat ou équipements communautaires

Zone urbanisable au POS (\*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin (\*) : POS : plan de secteur

##### RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

**Cas généraux**

Station de pompage

Collecteur sous pression  
Collecteur gravitaire  
Egout sous pression  
Egout gravitaire

**Cas particuliers**

A diagnostiquer - A rénover  
Fossés ou aqueducs transportant des eaux usées  
Eau de surface ayant fonction de collecteur  
Canalisation spécifique en assainissement autonome  
Canalisation d'eau claire existante  
Canalisation d'eau claire à réaliser

##### TRAITEMENT DES EAUX USEES

**Station d'épuration**  
Station publique

**Station à statut particulier**  
privée

##### AUTRES PROBLEMATIQUES

**Démergement - Exhaure**  
Station de pompage

**Bassin d'orage**  
existant

#### Informations externes à la S.P.G.E. :

##### SOURCE DGRNE

**Eaux souterraines**  
Captage public  
Zones de protection de captage arrêtées  
Prévention rapprochée (Ia)  
Prévention éloignée (Ib)  
Surveillance (II)

**Eaux de surface**  
Navigable  
2ème catégorie  
3ème catégorie  
non classée

**Zone de baignade**  
Point ou zone de baignade  
Zone amont de baignade (cours d'eau)

**Donnée environnementale**  
Natura 2000

**Limite naturelle :**  
Sous-bassin hydrographique

##### SOURCE DGATLP

**Plan de secteur**  
Les zones ou l'application des différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur.  
Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH n'engagent en rien la responsabilité de la S.P.G.E.  
L'utilisation de données de plans de secteur IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

**Limite administrative**  
Limite communale

##### SOURCE IGN

**Fond de plan IGN**  
40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)  
Remarque : le document peut présenter des fonds de plan établis à différentes époques et selon différentes techniques.  
Autorisation de reproduction : convention TS 03384

Origine des données cartographiques : IMAW-DGRNE - IMAW-DGATLP - IGN  
Traitement des données : OEA et SPGE

